

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU MERCREDI 5 AVRIL 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

- **Délibération n°2023/01/01 : 5 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : nomination du secrétaire de séance.**

Mme Karine THOMAZEAU-CHESSNOT a été nommée secrétaire de séance.

- **Délibération n°2023/01/02 : 5 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 30 mars 2022.**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 30 mars 2022 a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2023/01/03 : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Approbation du compte administratif 2022**

Sous la présidence de Mme Elisabeth LE PAPE, vice-présidente du conseil d'administration du CCAS, le compte administratif 2022 a été approuvé à l'unanimité.

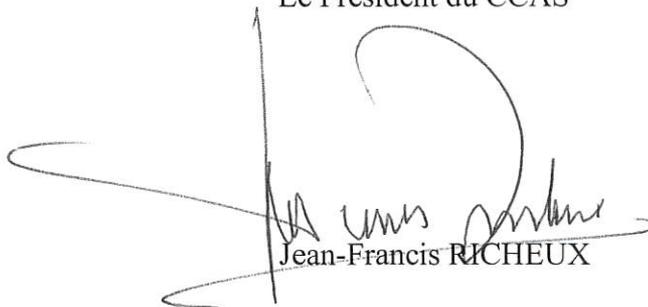
- **Délibération n°2023/01/04 : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : Approbation du compte de gestion 2022**

Après s'être fait présenter les comptes administratifs de l'année 2022, le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il a été approuvé à l'unanimité.

- **Délibération n°2023/01/06 : 9 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : Repas des aînés 2023**

Le « repas des aînés » pour l'année 2023 aura lieu le dimanche 18 juin 2023. Mme LE PAPE, Vice-Présidente, expose aux membres du C.C.A.S les modalités d'organisation, propose les menus ainsi que le montant de participations aux accompagnants. Les dispositions ont été votées à l'unanimité.

Le Président du CCAS



Jean-François RICHEUX